

Une boîte à outils complète

- tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les zones humides et leur fonctionnement
- des solutions techniques adaptées à vos problématiques
- la réglementation en vigueur
- un suivi et un accompagnement à la demande
- des journées d'échange, de formation et chantiers test
- l'accès aux connaissances et expériences des membres du réseau (votre connaissance peut intéresser les autres adhérents ...)



**Agriculteurs, propriétaires,
collectivités, forestiers
Besoin de conseils ?**

Contactez-nous

rzh@cen-na.org

Siège : 6 ruelle du Theil - 87510 SAINT-GENCE - Tél : 05 55 03 29 07 - courriel : rzh@cen-na.org



cen-nouvelle-aquitaine.org

Plaquette réalisée dans le cadre de Sources en action



Le Réseau Zones Humides est financé par



animé par



Conception graphique : CEN Nouvelle-Aquitaine - Crédit photo : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire - Impression : Rivet Presse Edition

Le Réseau Zones Humides®
au service des gestionnaires

Le Réseau Zones Humides au service des gestionnaires

Déjà 335 adhérents et plus de 2500 ha.

Parce que la question de la préservation des milieux humides nous concerne tous, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a souhaité démultiplier son action en développant un réseau de gestionnaires qui s'adresse aux exploitants agricoles ou forestiers, collectivités territoriales ou particuliers.

L'adhésion au réseau est gratuite.

Elle se matérialise par la signature d'une convention.

Le but du réseau est de permettre **des échanges d'informations** entre les adhérents et les animateurs du Conservatoire sur la connaissance des milieux naturels et les pratiques de gestion adaptées. Un **diagnostic écologique** des zones humides est ainsi réalisé de manière concertée chez chaque adhérent afin de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique et la richesse biologique de chacune d'elles. **Des pratiques de gestion** sont ensuite proposées en tenant compte à la fois de la préservation des milieux et de l'activité économique de l'adhérent quand elle existe. **Chacun est libre de les mettre en pratique ou non.** Les animateurs assurent un suivi des parcelles humides conventionnées.

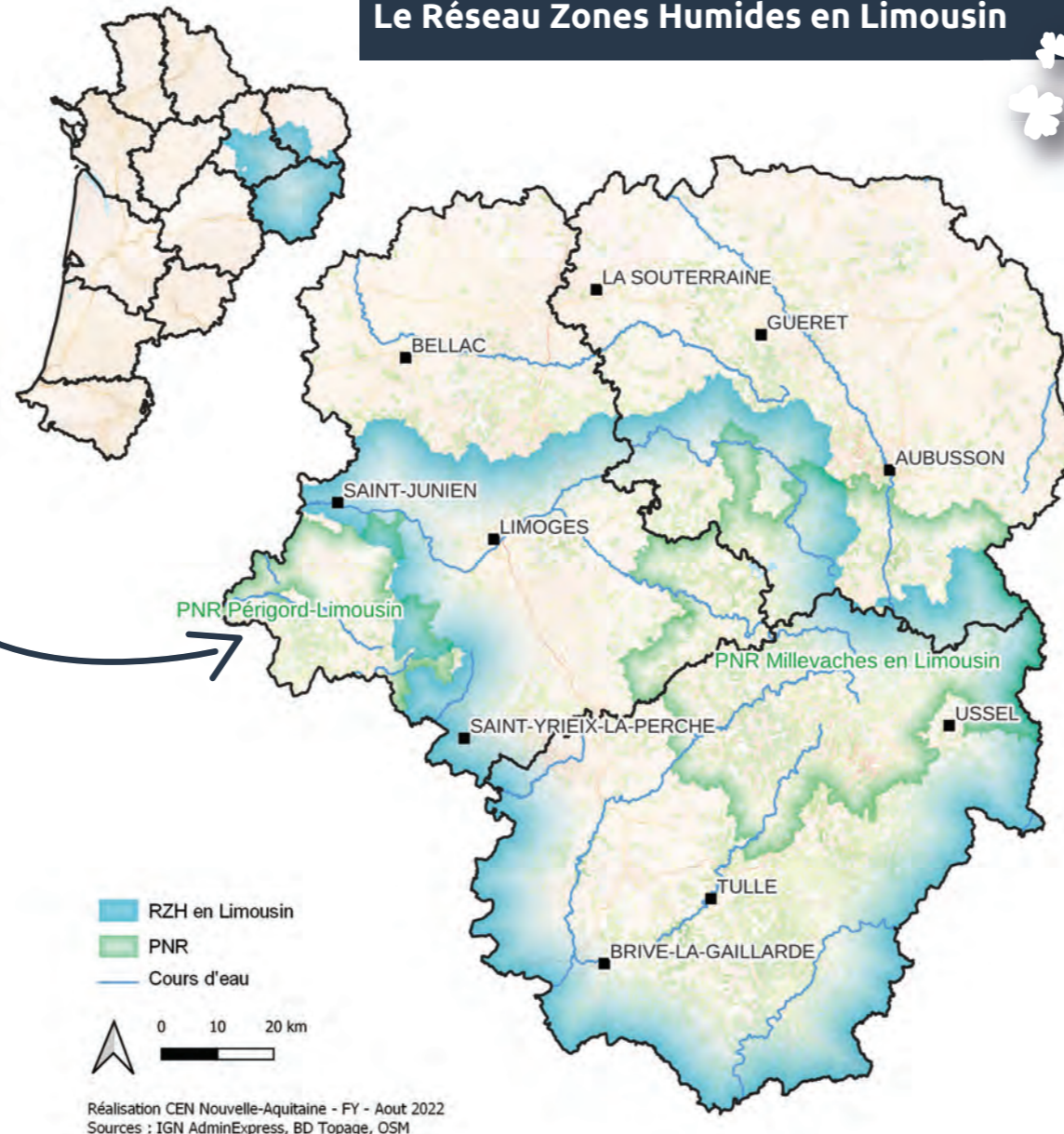


Les zones humides : des foyers de biodiversité

Le saviez-vous ?

Depuis 2009, le Parc Naturel Régional Périgord Limousin anime également une cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides en Dordogne et Haute-Vienne. Plus de 90 adhérents forment un réseau particulièrement dynamique.

Le Réseau Zones Humides en Limousin



Les zones humides : des réserves d'eau naturelles



Qu'est qu'une zone humide et pourquoi sont-elles importantes ?

A quoi servent-elles ?

Le filtrage et l'amélioration de la qualité de l'eau par absorption d'éléments minéraux (comme l'azote ou le phosphore) par la végétation,

Le stockage et la régulation des volumes d'eau,

Le refuge d'une grande diversité biologique,

La constitution de ressources pour l'activité agricole, en période de sécheresse

Le stockage de carbone.

En France, le code de l'environnement définit les zones humides comme des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. »

La préservation de ces écosystèmes et leurs fonctions constitue une solution fondée sur la Nature pour assurer le bien-être humain, la préservation de la ressource en eau et produire des bénéfices pour la biodiversité.



© S. Leluc